

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « horticole » de FranceAgriMer du 21 septembre 2016 : travaux de l'Observatoire structurel des entreprises de l'horticulture et lancement de l'étude de compétitivité de la filière

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de l'horticulture florale et ornementale s'est réuni le 21 septembre 2016, sous la présidence de Madame Dominique Boutillon.

En introduction des travaux et dans le prolongement du débat initié lors du conseil spécialisé du 7 juin dernier, un échange a eu lieu entre les représentants des professionnels et des pouvoirs publics sur les difficultés de la filière et sur les leviers d'action déjà mis en œuvre ou à développer pour y répondre.

Observatoire structurel des entreprises de l'horticulture et des pépinières ornementales : les résultats 2015

Les membres du conseil ont pris connaissance des résultats 2015 de l'observatoire structurel des entreprises de l'horticulture et des pépinières ornementales.

Réalisé par le cabinet d'études AND-International pour le compte de FranceAgriMer, cet observatoire constitue un élément déterminant dans l'analyse de la filière. Cette étude, menée par le biais d'une enquête auprès des entreprises professionnelles, actualise les données de la précédente enquête de 2013 et permet ainsi de mesurer les évolutions intervenues.

Les grandes tendances observées sont les suivantes :

- 3 611 entreprises de production ;
- un rythme moyen annuel de disparition d'entreprises de l'ordre de 4,1 % par an sur les dix dernières années ;
- sur la période récente (depuis 2013), on observe une légère augmentation du rythme de disparition des entreprises à 6,5 % par an ;
- le chiffre d'affaires horticole a reculé de 6,1 % par an entre 2013 et 2015 ;
- les cessations d'activité d'entreprises et les réductions de personnel ont conduit à une perte de l'ordre de 1 900 ETP en deux ans (- 4,5 % par an).

Le dispositif FAC étendu au secteur de l'horticulture et des pépinières ornementales

Le conseil a été informé de la décision modificative du directeur général de FranceAgriMer du 11 août 2016 étendant le bénéfice du dispositif du fonds d'allégement des charges (FAC) au secteur de l'horticulture et des pépinières ornementales. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 octobre 2016.

Étude de l'Astredhor sur les coûts de production

L'Astredhor a présenté en conseil un point concernant les coûts de production, dans le cadre d'une étude visant à mettre en place des indicateurs économiques et financiers sur les entreprises, qui permettent d'évaluer leurs performances.

Lancement de l'étude de compétitivité de la filière horticole

Un échange est intervenu en conseil spécialisé sur la méthode et les objectifs de l'étude de la compétitivité des entreprises du secteur horticole, dont le principe a été convenu et à la réalisation de laquelle les professionnels seront fortement associés, tant pour fixer le cahier des charges que pour assurer le suivi de sa réalisation. Une première réunion de cadrage se tiendra à cet effet courant octobre, la publication de l'étude étant attendue pour 2017.

La Fédération française des artisans fleuristes (FFAF) a, par ailleurs, évoqué la coupe de France des fleuristes, qui se déroulera au Mans le premier week-end d'octobre. Il s'agira d'un véritable événement floral autour des fleurs de France et qui mettra en valeur le savoir-faire des fleuristes en compétition. Cette manifestation horticole sera partagée par l'association « entre cours et jardin » qui organise une

opération portes-ouvertes des jardins privés de la ville historique et par les producteurs de la région qui proposeront leurs produits aux visiteurs.

Le conseil a aussi été informé des avancées des groupes de travail sur :

- l'approvisionnement local des collectivités ;
- la liste des plantes et fleurs attractives pour les abeilles.

Pour en savoir plus, les dernières données économiques sur la filière horticole sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer : [etudesCShorti210916](#)

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

virginie.nicolet@franceagrimer.fr
